

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Forte Micro

# Section 1. Identification

Identificateur de produit: Forte MicroCode du produit: 124000000932Autres moyens: AV6735

d'identification

<u>Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées</u>

Utilisations identifiées : Vaccin vétérinaire.
Utilisations non : Aucun connu.
recommandées

Entreprise Nom : Elanco Canada Ltd.

37 McCarville Street,

Charlottetown, PE, C1E 2A7

Téléphone : Not Available

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

: CHEMTREC International: 00 1 703-527-3887 (24 hours)

Courriel : elanco\_sds@elancoah.com

Transportation Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

: CANUTEC (24 HR) 1-613-996-6666

# Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale aiguë

inconnue: 48.8 %

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë

inconnue: 48.8 %

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable aiguë

inconnue: 48.8 %

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger

: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Conseils de prudence

Version: 0.01

Prévention : Non applicable.

Intervention : P301 + P310, P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

Stockage : P405 - Garder sous clef.

Élimination : P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les

réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Nom du produit : Forte Micro CA : FRANÇAIS

# Section 2. Identification des dangers

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

# Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
Huile minérale blanche	huile minérale blanche (pétrole); Huile de paraffine	≥30 - ≤60	8042-47-5
sorbitan, (Z)-octadécène-9 oate (2:3)	Oléate (2:3) de sorbitan; sesquioléate de sorbitan	≥5 - ≤10	8007-43-0

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

# Section 4. Premiers soins

# Description des premiers soins nécessaires

**Contact avec les yeux** 

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

# Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

## Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Nom du produit : Forte Micro CA : FRANÇAIS

# Section 4. Premiers soins

Contact avec la peau

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Aucune donnée spécifique.

Inhalation

: Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau

: Aucune donnée spécifique.

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

## Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la

personne portant secours.

## Voir Information toxicologique (section 11)

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### **Moyens d'extinction**

**Agents extincteurs** 

appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

**Agents extincteurs** 

inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

**Équipement de protection** spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure

Nom du produit : CA: FRANÇAIS Forte Micro

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

# Section 7. Manutention et stockage

## Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

## Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

## Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit : CA: FRANÇAIS Date de publication précédente : Aucune validation antérieure

# Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Huile minérale blanche	CA British Columbia Provincial (Canada, 3/2022). [Oil mist - mineral, severely refined]  TWA: 1 mg/m³ 8 heures.  CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). [Oil]  8 hrs OEL: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: Brouillard  15 min OEL: 10 mg/m³ 15 minutes. Forme: Brouillard  CA Québec Provincial (Canada, 6/2021). [Huile minérale, brouillards d']  VEMP: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: brouillards  VECD: 10 mg/m³ 15 minutes. Forme: brouillards

#### Indices d'exposition biologique

Aucun connu.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

# Protection de la peau Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

#### **Protection du corps**

 L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

# Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

## **Protection respiratoire**

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Nom du produit : Forte Micro CA : FRANÇAIS

# Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

#### **Apparence**

État physique : Liquide. Couleur : Brun. Gris. : Non disponible. Odeur Seuil olfactif Non disponible. рΗ : Non disponible. Point de fusion et point de : Non disponible.

congélation Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

d'ébullition

: Non disponible.

Point d'éclair

	Vase clos		Vase ouvert			
Nom des ingrédients	°C	°F	Méthode	°	°F	Méthode
polysorbate 80	>93	>199.4				
Huile minérale blanche	>112	>233.6	ISO 2719			
sorbitan, (Z)- octadécène-9 oate (2:3)	225	437				

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité : Non disponible. Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou

d'explosivité

: Non disponible.

Tension de vapeur

	Pression de vapeur à 20 °C			Pression	on de va	oeur à 50 °C
Nom des ingrédients	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
Huile minérale blanche	0.08	0.011	OECD 104			

Densité de vapeur relative

Densité relative : Non disponible. Solubilité Non disponible.

Solubilité dans l'eau Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non disponible. : Non applicable.

: Non disponible.

Température d'autoinflammation

Nom des ingrédients	င့	°F	Méthode
Huile minérale blanche	325 à 355	617 à 671	ASTM E 659

Température de décomposition

: Non disponible.

**Viscosité** : Non disponible. Temps d'écoulement : Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des : Non applicable.

particules

(ISO 2431)

Nom du produit : Forte Micro CA: FRANÇAIS

Version: 0.01 Date de révision :28 Mars 2023

# Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

# Section 11. Données toxicologiques

## Renseignements sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Huile minérale blanche sorbitan, (Z)-octadécène-9 oate (2:3)	DL50 Orale DL50 Orale	Rat Rat	>5000 mg/kg >39.8 g/kg	-

## **Irritation/Corrosion**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
sorbitan, (Z)-octadécène-9 oate (2:3)	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	3 mg	-
(2.0)	Peau - Léger irritant	Lapin	-	450 ug	-

## **Sensibilisation**

Non disponible.

# Mutagénicité

Non disponible.

# Cancérogénicité

Non disponible.

## **Classification**

Nom du produit ou de l'ingrédient	CIRC	NTP	ACGIH
Huile minérale blanche	3	-	A4

### Toxicité pour la reproduction

Nom du produit ou de l'ingrédient	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement		Dosage	Exposition
Huile minérale blanche	-	Négatif	-	Rat	Orale: >4350 mg/kg NOAEL	-

## <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Nom du produit : Forte Micro **CA: FRANÇAIS** 7/11 Date de publication précédente : Aucune validation antérieure

# Section 11. Données toxicologiques

## Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat
	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

: Aucune donnée spécifique. Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique. Inhalation Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### **Exposition de courte durée**

**Effets immédiats** 

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

## Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Toxicité pour la : Aucun effet important ou danger critique connu.

reproduction

#### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

N/A

Nom du produit : CA: FRANÇAIS Forte Micro Version: 0.01 8/11

# Section 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
	, ,	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 >100 mg/l	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures

# Persistance et dégradation

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Huile minérale blanche	>6	-	élevée

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

# Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Nom du produit : Forte Micro CA : FRANÇAIS

# Section 14. Informations relatives au transport

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO

: Non disponible.

# Section 15. Informations sur la réglementation

## **Listes canadiennes**

**Liste d'inventaire** 

INRP canadien
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

: Aucun des composants n'est répertorié.: Aucun des composants n'est répertorié.

Canada : Indéterminé.

# Section 16. Autres informations

**Historique** 

Date d'édition/Date de

révision

Version

Date de publication

précédente

: 3/28/2023

: 0.01

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

: Aucune validation antérieure

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

## Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification	
DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	Jugement expert	

**Références** : Non disponible.

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

À la date d'émission, nous fournissons les informations disponibles concernant la manipulation de cette matière au poste de travail. Toutes les informations ci-incluses sont données de bonne foi, avec la conviction qu'elles sont exactes. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ N'A PAS POUR OBJET DE CRÉER UNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT (Y COMPRIS CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER). En cas d'incident en relation avec cette matière, la présente fiche de données de sécurité ne doit pas remplacer un entretien avec des personnes ayant les compétences nécessaires. Cette fiche de données de sécurité ne doit pas non plus remplacer la documentation sur le produit jointe au produit fini.

Nom du produit : Forte Micro CA : FRANÇAIS

# **Section 16. Autres informations**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter: Elanco Animal Health 0011+1-877-352-6261 0011+1-800-428-4441

Nom du produit : Forte Micro CA : FRANÇAIS